



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 4 novembre 2019** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery
Conseillers : Maureen Bédard
David Hogan
Shelley MacDougall
Dorothy Noël

Absence : Raymond Bureau
Thomas Lavallee

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :
Directrice générale et
secrétaire-trésorière : Joan Sheehan
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe : Heidi Lafrance
Inspecteur municipal : Stacy Gagné

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous. Aucun sujet n'est ajouté.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance ordinaire du 7 octobre 2019

4. Période de questions

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

6. Avis de motion et règlements

6.1. Avis de motion concernant le règlement no 226 modifiant le règlement de construction no 150 – Disposition sur l'affichage des numéros civiques

6.2. Adoption du projet de règlement no 226 modifiant le règlement de construction no 150 – Disposition sur l'affichage des numéros civiques

7. Administration

7.1. Octroi du contrat pour la gestion des services informatiques

8. Finances

8.1. Comptes fournisseurs pour octobre 2019

8.2. Procédure concernant la perception des comptes de taxes en souffrance

8.3. Budget pour l'exercice financier 2020

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour octobre 2019
- 9.2. Adoption du plan de sécurité civile
- 9.3. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics
- 10.2. Octroi du contrat pour l'entretien hivernal 2019-2020 de la rue Cannon

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour octobre 2019
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Octroi du contrat pour le contrôle biologique des moustiques et des mouches noires pour 2020 avec option de renouvellement pour 2021, 2022, 2023 et 2024

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-11-19

3.1 Séance ordinaire du 7 octobre 2019

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 7 octobre 2019.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Ministère des Transports du Québec :

Dans une correspondance datée du 17 octobre 2019, le MTQ informe la Municipalité qu'il procédera sous peu à un appel d'offres public pour un contrat visant à effectuer en 2020 la réfection d'un ponceau et la pose d'enrobé sur la 5^e Avenue, entre la route du Lac Jacques et la rue Joseph-Moraldo, approximativement au numéro civique 160.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

6.1 Avis de motion concernant le règlement no 226 modifiant le règlement de construction no 150 – Disposition sur l'affichage des numéros civiques

Madame Maureen Bédard, conseillère, donne Avis de motion qu'un règlement portant le no 226 modifiant le règlement de construction no 150 sera présenté pour adoption à

une séance subséquente du conseil.

03-11-19

6.2 Adoption du projet de règlement no 226 modifiant le règlement de construction no 150 – Disposition sur l’affichage des numéros civiques

Considérant qu’un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 4 novembre 2019;

Considérant qu’une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l’objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante : Remplacer l’article 3.8 du chapitre 3 concernant l’installation et la visibilité du numéro civique.

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

D’adopter le projet de Règlement no 226 modifiant le règlement de construction no 150.

7. ADMINISTRATION

04-11-19

7.1 Octroi du contrat pour la gestion des services informatiques

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

D’octroyer le contrat pour la gestion des services informatiques à 6tem TI avec une banque d’heures de 100 heures au montant de 6 500 \$ excluant les taxes. Le service inclut : une surveillance 24/7 de l’ensemble des systèmes, un entretien préventif de toutes les composantes, une analyse complète permanente de notre infrastructure, recommandations constamment mises à jour, une optimisation de nos investissements, un support aux utilisateurs et autres, ainsi que des conseils pour tout ce qui touche les technologies.

8. FINANCES

05-11-19

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois d’octobre

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d’octobre 2019;

ATTENDU QUE les élus ont eu l’occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

D’adopter la liste des comptes à payer du mois d’octobre 2019 totalisant la somme de 134 643,46 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

06-11-19

8.2 Procédure concernant la perception des comptes en souffrance

ATTENDU QU’un nombre de comptes de taxes sont en souffrance malgré l’envoi de relevés de compte mensuellement;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la personne responsable de la perception des taxes, Mme Margaret Baker ou son remplaçant, à entamer des procédures de recouvrement. De plus, des frais de 15,00 \$ seront ajoutés au compte afin de couvrir les frais de poste pour les courriers recommandés qui seront acheminés aux propriétaires concernés.

07-11-19

8.3 Budget pour l'exercice financier 2020

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires doivent être préparées pour 2020;

ATTENDU QUE les coûts d'un nombre important de travaux et de compensations à être reçus en 2020 demeurent à être confirmés;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires pour 2020 le 29 janvier 2020 à 19 h.

08-11-19

8.4 Demande de commandite

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une aide financière de 200 \$ à l'organisation Citadelles de la Capitale-Nationale Pee Wee AA.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour octobre 2019

Un total de 19 appels ont été reçus pendant le mois d'octobre 2019 :

8	Médical
3	Accident
1	Alarme incendie (feu de résidence, entraide automatique annulée)
2	Fausse alarme
2	Divers (exercice d'évacuation écoles)
2	Travaux publics - urgence

09-11-19

Départ et nouveaux membres au Service de sécurité incendie :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter avec regret le départ des membres suivants au Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier : Steven Fortin, Pascal Gagnon et Gino Robinson.

Et

D'approuver les ajouts suivants à la liste des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier : Maxime Duval, Alexandre Godin, Félix-Olivier St-Onge et Jérémie Wolsdorfer à titre de pompier en formation et Anne-Sophie Trudel à titre de stagiaire premier répondant, et ce, à compter du 15 octobre 2019.

10-11-19

9.2 Adoption du plan de sécurité civile

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et

anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Heidi Lafrance, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe/coordonnatrice municipal de la sécurité civile soit adopté;

QUE Heidi Lafrance soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

11-11-19

9.3 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier prévoit la formation de quatre pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Jacques-Cartier en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Jacques-Cartier.

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

M. Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

Patinoire municipale :

L'installation des bandes est terminée. Le filet protecteur sera installé avant la fin du mois de novembre.

Branchement d'aqueduc :

Un branchement d'aqueduc à proximité du 1636, boul. Valcartier sera effectué dans la nuit du 6 au 7 novembre. Il y aura une coupure d'eau et les résidents affectés seront informés.

Platelage du pont Clark :

Les travaux sont reportés à la semaine du 11 novembre 2019.

Postes Canada – repositionnement de boîtes communautaires :

Les boîtes communautaires du 1872, boul. Valcartier et celles près de la caserne incendie seront repositionnées dans le stationnement du Centre communautaire avant la fin du mois de novembre.

12-11-19

10.2 Octroi du contrat pour l'entretien hivernal 2019-2020 de la rue Cannon

ATTENDU QUE la rue Cannon est sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier bien qu'elle soit située dans le périmètre de la base militaire de Valcartier;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder un contrat à la compagnie Transport Deno inc. au montant de 10 600 \$ plus les taxes applicables, et ce, pour l'entretien hivernal de la rue Cannon située sur la Base Valcartier pour la saison hivernale 2019-2020.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois d'octobre 2019

Un total de 9 permis ont été délivrés pour le mois d'octobre 2019 :

2	Agrandissement résidentiel
2	Bâtiment complémentaire
1	Enseigne
3	Installations septiques
1	Puits

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

Aucun rapport ce mois-ci.

13-11-19

11.3 Octroi du contrat pour le contrôle biologique des moustiques et des mouches noires pour 2020 avec option de renouvellement pour 2021, 2022, 2023 et 2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier a publié un appel d'offres

public le 16 octobre 2019 (SEAO et Le Journal de Québec) pour le contrôle biologique des insectes piqueurs pour 2020 avec option de renouvellement pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues à la suite de l'appel d'offres public;

Compagnie	Montant (excluant les taxes)
Conseiller Forestier Roy inc.	96 530,00 \$
GDG Environnement Itée	97 699,00 \$

ATTENDU QUE la soumission de Conseiller Forestier Roy inc. est celle qui a obtenu le plus haut pointage selon l'appel d'offres;

ATTENDU QUE cette soumission est conforme aux dispositions du devis utilisé pour l'appel d'offres public;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU :

D'octroyer le contrat pour le contrôle biologique des insectes piqueurs à la firme Conseiller Forestier Roy inc. et ce, pour l'année 2020 pour le prix et la somme de 96 530 \$ plus les taxes applicables conformément aux documents du devis. L'option de renouveler le contrat pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024 a été retenue, mais le contrat doit toutefois être renouvelé annuellement et les coûts seront ajustés en fonction de l'indice des prix à la consommation pour la région du Québec établi par Statistiques Canada au 31 octobre de chaque année.

ET

D'autoriser la firme Conseiller Forestier Roy inc. à faire une demande de certificat d'autorisation, au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour le contrôle biologique des insectes piqueurs pour 2020 et pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024 étant donné que le contrat peut être renouvelé.

La conseillère Maureen Bédard s'oppose à ce traitement, celle-ci est plutôt en faveur de laisser la nature suivre son cours.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

Cérémonie pour le jour du Souvenir :

Le 11 novembre se tiendra une cérémonie pour le jour du Souvenir organisée par les élèves de 5^e et 6^e année de l'école Valcartier Elementary au Centre communautaire Valcartier à 10 h 30. La population est invitée à participer.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 16 octobre 2019.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 20 novembre 2019 à 19h au complexe de la MRC de la Jacques-Cartier à Shannon. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Certificat de conformité de la MRC :

Conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC de la Jacques-Cartier a transmis à la Municipalité un certificat de conformité concernant le règlement no 224 modifiant le règlement no 148 concernant le 17 octobre 2019.

Conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC de la Jacques-Cartier a transmis à la Municipalité un certificat de conformité concernant le règlement no 225 modifiant le règlement no 154 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale le 17 octobre 2019.

Évaluation foncière – Octroi de contrat :

Le 16 octobre 2019, le conseil des maires de la MRC de la Jacques-Cartier a octroyé le contrat pour les services professionnels en évaluation foncière au Groupe Altus limitée pour une somme de 4 226 897 \$ (excluant les taxes applicables) pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024.

Concours La Carte de Noël régionale :

La soirée de remise de prix du concours de « La carte de Noël régionale 2019 » de la MRC de la Jacques-Cartier se tiendra au Centre communautaire Valcartier le 14 novembre 2019 à compter de 18 h.

Fonds de la région de la Capitale-Nationale :

Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) a été créé en décembre 2016 à la suite de l'adoption de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec. Le FRCN a pour objet de soutenir les projets qui contribuent au dynamisme, à la vitalité, au développement et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale.

La ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale est titulaire de ce fonds. La gestion du FRCN a été déléguée à la Ville de Québec et aux municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Celles-ci assument donc la gestion du FRCN sur leur territoire respectif.

Ce programme a été prolongé de deux ans.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 40.

Brent Montgomery
Maire

Joan Sheehan
Directrice générale
Secrétaire-trésorière